ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 99083

Texte de la question

M. Christophe Guilloteau appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les revendications exprimées par les associations membres de la Fédération nationale des associations de personnes âgées en établissement et de leurs familles (FNAPAEF) réunies en assemblée générale ordinaire à Paris, le 21 avril 2006. Ces associations font état du problème de la maltraitante, qui découle de l'insuffisance de personnel qualifié dans ces établissements, auquel s'ajoute le problème de la tarification, dite ternaire : coût de l'hébergement, de la dépendance et des soins. Il le remercie de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ces réflexions.

Données clés

Auteur : M. Christophe Guilloteau
Circonscription : Rhône (10e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 99083
Rubrique : Personnes âgées
Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 juillet 2006, page 6978